

Le grand

Path...ique

Magazine de la ville de Saint-Pathus

Priorité aux écoles



A la une

Dossier spécial
écoles



Retour sur image

Les journées des
Arts en Automne

Octobre 2010

16

Saint
Pathus
Ville en Ville ... Ville en Vie

www.saint-pathus.fr

Agenda de novembre

vendredi 5

Passage de la **Protection Maternelle et Infantile**.

Consultation mobile de 14H à 15H30 au complexe sportif. **Renseignements au 01.40.05.33.62**



Ateliers créatifs tout le mois de novembre au profit du Téléthon, rendez-vous page 7

Réunion d'information ouverte à tous les parents d'élèves de Saint-Pathus. Domaine des Brumiers à 20h30



Samedi 6

Soirée dansante années 80's organisée par St-path'en fêtes aux Brumiers à partir de 20h30.

Tarif : 5€

Buvette sur place

Rencontre citoyenne au quartier de la Haute-Garenne à 10h.

Jeudi 11

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918. **Départ place de la mairie à 11h.**

Dernier passage de l'année pour les encombrants.

Vendredi 12

Soirée chippendales

au profit du Téléthon, au complexe sportif. **Spectacle à 21H30. Plus d'informations page 7**



Vendredi 19

Projection en direct de l' hilarante pièce de théâtre : « **Mission Florimont** », début de la soirée à **20H30** au **Domaine des Brumiers**. **Place: 5€.**

Réservation en mairie, plus d'informations sur www.saint-pathus.fr



Samedi 20

Rencontre citoyenne au lotissement des Petits Ormes à 10h.

Infos utiles

Association locale
ADMR de la Brie



L'un de nos services peut vous changer la vie.

L'association du service à domicile et de services à la personne (association agréée qualité conventionnée auprès de la CNAV- autres caisses de retraite - C.A.F-Mutuelle) réalise des prestations envers tous les publics, de la naissance à la fin de vie (familles, personnes âgées, personnes handicapées).

L'association propose une aide pour le ménage, le repassage, l'entretien de la maison. Une aide aux repas et un accompagnement social. **Une aide aux actes essentiels de la vie et une téléassistance.**

Les locaux de l'association du service à domicile se situent 17, bis Grande Rue à Saint-Pathus. **Pour plus d'informations contacter Mme Varoncini au 01.60.44.75.20, brie.admr@orange.fr.**

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (le samedi sur rendez-vous).



La Maison Départementale
des Personnes Handicapées
de Seine-et-Marne

Créée par la Loi du 11 février 2005 sur **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, la MDPH est un guichet unique pour l'accès aux droits et prestations des personnes en situation de handicap.

Elle est compétente, quel que soit l'âge du demandeur et la nature de son handicap. Il en existe une par département.

MISSIONS DE LA MDPH

Elle reconnaît votre handicap et en identifie les conséquences

Une équipe pluridisciplinaire évalue vos besoins sur la base de votre projet de vie

Elle vous propose un Plan Personnalisé de Compensation du handicap (PPC)

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) vous attribue des prestations avec ou sans orientation médico-sociale

Pour être étudié par la MDPH, tout dossier doit obligatoirement comprendre :

- Le certificat médical MDPH de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du livret de famille
- Le formulaire de demandes daté et signé en dernière page

Où se procurer un dossier MDPH ?

A la MDPH 77 16, rue de l'aluminium 77543 Savigny-le-Temple Cedex

Par mail : contact@mdph77.fr

Par téléchargement sur le site web de la MDPH 77 : www.mdph77.fr

Par téléphone 01.64.19.11.40 du lundi au vendredi de 9H00 à 17H30 ou par fax au 01.64.19.11.43

Dans les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Dans les maisons départementales des solidarités (MDS)



Édito

Le conseil municipal a voté, lors de sa séance du vendredi 22 octobre, une décision modificative du budget 2010. Cette opération qui permet d'ajuster les prévisions de la fin de l'année révèle une gestion saine des finances de la commune. Malgré une situation budgétaire contrainte, nous avons réalisé en 2010 d'importants travaux en voiries, en éclairage public et aux écoles sans avoir besoin de recourir à l'emprunt et surtout comme les années précédentes sans augmenter les taux communaux d'impositions.

Début 2011, nous allons procéder avec l'INSEE à un recensement complet des habitants de Saint-Pathus. Ce recensement est d'une importance capitale pour notre commune. En effet, il contribue à mieux connaître la population résidant en France, mais sert également à calculer le montant des dotations que l'Etat reverse aux communes. Or, par des effets de calculs statistiques, l'Etat ne comptabilise que 5 305 habitants en 2010 alors que nous étions 5 680 en 2006 et que de nombreuses constructions ont été érigées pendant ces années. La qualité et la véracité des résultats de ce recensement permettront une augmentation légitime des dotations de l'Etat pour notre commune.

Depuis 2007, la non prise en compte de 300 habitants a entraîné une baisse des dotations de l'Etat de 70 000€ par an.

Le magasin Shopi a fermé ses portes depuis plusieurs mois. Une épicerie vient de s'ouvrir à côté de Mela mode et un autre commerce doit bientôt s'installer rue de Noëfort.

Je tiens à rappeler à ceux qui pourraient ou voudraient encore le croire, que la fermeture de ce magasin n'est pas une décision ou une volonté de la mairie. Je tiens également à préciser que le bail et les murs du magasin n'appartiennent pas à la commune, mais à la société Carrefour, sur laquelle nous n'avons aucun pouvoir autre que la discussion.

Nous travaillons et nous mettons toute notre énergie à trouver des solutions qui consistent entre autre à prendre contact et mener des négociations avec divers investisseurs privés pour que les Pathusiens aient les commerces alimentaires qu'ils peuvent prétendre.

Votre Maire
Jean-Benoît Pinturier

page
4&5

Dossier Special

Priorité aux écoles

page
6

Retour sur images

Place aux talents
Remise de médailles

page
7

Vie en ville... Ville en vie

Le Téléthon
Les rendez-vous du PAJ

page
8

Infos

Le coin des entrepreneurs
Agenda du Maire

Infos pratiques

Libre expression

Etat civil

Le grand Saint-p@th...ique

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Pathus.
Rue Saint-Antoine
Tél. 01 60 01 01 73
www.saint-pathus.fr

Directeur de publication :

Jean-Benoît PINTURIER, Maire de Saint-Pathus

Rédaction / Coordination :

Jean-yves MILLOUR et Natasía CHEMINELLE

Maquette : CTD impression

Photographe : Mairie de Saint Pathus

Impression : CTD Impression

27 rue Clément Ader

77230 Dammartin-en-Goële

Dépôt légal : À parution

Par respect pour l'environnement,
ce document est imprimé
sur papier recyclé



Papier recyclé

BREVES

La gendarmerie recrute

Renseignements au
01.60.01.50.07
ou sur le site internet
www.lagendarmerierecrute.fr

Recherche d'animateurs diplômés BAFA

La commune de Saint-Pathus recrute des **animateurs diplômés BAFA ou équivalences** pour les services animations de la ville.

Merci de déposer votre C.V et votre lettre de motivation en mairie.
Pour plus d'informations :
01.60.01.01.73

Campagne betteravière 2010



Nous vous informons que **les transports de betteraves** vers la sucrerie de Bucy le Long **ont débuté le 15 septembre 2010.**

Compte tenu des prévisions de rendement agricole, la campagne devrait se terminer vers le 2 janvier 2011. **Soyez prudent sur la route, risques de chaussées glissantes.**

Réunion d'information...

... pour les parents d'élèves de Saint-Pathus. Le maire et les élus vous reçoivent au domaine des Brumiers à 20h30 pour parler de l'organisation et du fonctionnement périscolaire (études, cantines, accueil périscolaire...).

Dossier spécial : Priorité aux écoles

L'éducation : une priorité de tous les jours

Depuis 2008, comme nous nous y étions engagés, l'amélioration de l'accueil des enfants et des conditions d'enseignement sont une priorité quotidienne pour la municipalité. Nous avons renforcé l'encadrement des enfants en périscolaire, augmenté le nombre d'Atsem en maternelle et le ménage, repris par du personnel communal, est incontestablement d'une meilleure qualité.

L'éducation : une compétence partagée

Si l'Etat détermine le nombre de classes, nombre et rémunère les enseignants, la commune a la compétence et la charge de la construction, de l'entretien et de la gestion de l'ensemble des établissements scolaires, maternels et élémentaires.

L'existence sur la commune de deux groupes scolaires, impose une répartition des effectifs en fonction du lieu d'habitation des parents, mais surtout en fonction des possibilités d'accueil des écoles.



En 2010, ce sont **810 enfants** qui fréquentent les deux écoles de la commune. Ce nombre très important d'écoliers demande une gestion rigoureuse des moyens humains, matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement de cette institution. Pour mémoire, la commune comptait 649 écoliers en 2008.

Le secteur scolaire représente une des parts les plus importantes du budget de la commune. **Pour 100 € d'impôts, 19 € soit près de 20 % sont directement dévolus au secteur scolaire. Ce calcul ne tient pas**

compte des dépenses induites (chauffage, électricité, produits d'entretien, personnel des services techniques, intervenants,...)

Pour l'ensemble des personnels intervenants en milieu scolaire et périscolaire, la masse salariale (hors instituteurs) s'élève à **1,25 millions d'euros par an, ce qui représente 51,7% des frais de personnel communal.**

Restauration scolaire

Sur les 810 enfants qui fréquentent les écoles de la commune, 520 déjeunent le midi au restaurant scolaire. Même s'il serait souhaitable que les effectifs baissent, Saint-Pathus ne met pas de restrictions d'accueil comme cela peut se faire dans certaines communes.

Les menus, livrés chaque jour, sont élaborés à partir de produit frais par un prestataire de service basé à Moussy-le-Neuf.



Ils sont choisis par une commission des repas, pilotée par le maire adjoint chargée des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance et composée de parent d'élèves, des responsables, de la directrice de la jeunesse et de la solidarité, madame Fernandez, et du responsable de production de la société prestataire de service.

Le coût d'un repas :

Coût de revient d'un repas : **9 € (moyenne nationale)**
Prix facturé aux familles : **3€55 à Saint-Pathus**

Le prix de revient d'un repas est d'environ 9 €. Ce prix comprend le repas, le personnel de cantine, le coût de fonctionnement, les dépenses énergétiques ...

Avant et après le repas, les enfants sont encadrés par des animateurs.



La commune prend une part active au développement de nos enfants.

De nombreuses activités non obligatoires mais indispensables à la vie de nos écoliers et aux besoins des familles sont directement mises en place et gérées par la commune.

- ✦ Restauration scolaire
- ✦ Accueil pré et post scolaire
- ✦ Études
- ✦ Aide aux devoirs
- ✦ Accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires
- ✦ transports scolaires
- ✦ activités sportives pendant le temps scolaire avec un animateur diplômé.

Atsem, éducateur sportif, personnel d'entretien, animateurs, aide aux devoirs, encadrement du transport c'est près de **47 agents** qui sont mobilisés **chaque jour pour nos enfants.**

Fournitures scolaires

La municipalité dote chaque école d'un budget pour l'achat des fournitures des écoliers de la commune.

De 32€ par écolier en 2007, cette dotation est passée à 35€ par enfant et par an depuis 2008.

Le nombre d'enfants scolarisés augmentant chaque année, le montant de cette dotation a fortement évolué en 2007 :

2007	2008	2009	2010	+25% en 4 ans
22715 €	25 025 €	25970 €	28350 €	

A ces dépenses, s'ajoute la mise à disposition de matériel informatique, **10 000€ d'investissement** en 2010 pour compléter le parc existant.

Transports : coût du transport intra-muros 50 585€/an



✦ En 2010, le budget transport pour les écoles s'élève à 62 485 €.

✦ Plusieurs services sont mis en place par la collectivité :

Les transports pour la piscine et pour les sorties scolaires des deux écoles.

Le ramassage scolaire matin, midi et soir avec une participation financière des parents de 0,35€ par trajet. **Les recettes annuelles de ce service sont de 3 200€ alors que le coût du ramassage est de 50 585€.**

✦ D'autres actions sont organisées par la municipalité pour aider les parents d'élèves.

✦ **L'accueil périscolaire fonctionne les jours d'école de 7h à 8h30 et de 16h30h à 19h.**

Le goûter est offert à chaque enfant fréquentant l'accueil périscolaire.

L'aide aux devoirs instaurée à Vivaldi en 2008 et l'étude du soir complètent l'offre d'accueil mis en place par la municipalité envers les enfants.



Chaque jour, l'accueil périscolaire reçoit plus de 180 enfants.

BREVES

Enquête du STIF

Le **Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)** et l'État (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France - DRIEA) **réalisent d'octobre 2010 à avril 2011 une grande enquête auprès des ménages franciliens.**

L'**objectif** de cette enquête, dénommée Enquête Globale de Transports (EGT) **est de recenser les déplacements des Franciliens, quels que soient leur lieu d'habitation et leurs habitudes.** L'EGT a déjà été réalisée plusieurs fois par le passé. Elle est la seule enquête de ce type en Ile-de-France.

Durant toute la période allant d'octobre 2010 à avril 2011, TNS Sofres, qui a été choisie pour réaliser cette enquête, **contactera par téléphone puis par courrier un ou plusieurs ménages résidant dans Saint-Pathus** afin de solliciter votre participation.

Ensuite, un enquêteur de cette société muni d'une accréditation officielle, se rendra au domicile des ménages contactés, pour réaliser l'interview en présence de tous les membres du ménage.

Le STIF vous remercie de votre soutien.

Aqua Saint Pat'

La bourse aux poissons du club Aqua Saint Pat' s'est déroulée dimanche 10 octobre dans la grande salle des Brumiers. **70 aquariums** étaient à la disposition des amateurs pour vendre leurs reproductions, échanger des idées, des conseils, des recettes, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant. **La météo a permis de prolonger cette convivialité à travers un repas de midi partagé au soleil.** Chacun est reparti heureux de ses trouvailles en se donnant rendez vous pour avril 2011.



BREVES

L'Atelier

L'atelier de Saint-Pathus a repris son activité ce samedi 1^{er} octobre. Deux possibilités vous sont proposées : le **lundi de 20h30 à 22h30** ou le **samedi de 10h à 12h**, à l'ancienne Mairie de Saint-Pathus à côté de l'église. Deux heures de détente et de bonne humeur, **venez nous rejoindre pour peindre ou dessiner**. Les tarifs sont de **30,50€ de cotisation annuelle et 55€ par trimestre**. Pour tous renseignements **contacter le 01.60.01.02.74 ou le 01.60.44.72.69**.

U.N.C.-U.N.C.A.F.N

Suite à l'Assemblée Générale du dimanche 28 mars 2010 et afin de procéder au renouvellement du bureau, le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 juin 2010. A l'unanimité des participants présents : la composition du bureau est la suivante :

Président : Michel Robert
 Vice-Président : Gernez Fernand
 Secrétaire : Didelet Michel
 Secrétaire-Adjoint : Enseret Guy
 Trésorier : Chabot Louis
 Trésorier-Adjoint : Mouflard Jacques
 Porte-Drapeau : Franquet Gérard
 Action Sociale : Testard Paul

Nous rappelons que le montant de la cotisation pour 2010 est de 19€ pour les adhérents et de 15€ pour les veuves.

Cette cotisation donne droit au journal « La voix du combattant ». Le titre d'ancien combattant permet à partir de 65 ans d'obtenir une petite retraite annuelle de 552€ non imposable et à l'âge de 75 ans de bénéficier d'une 1/2 part supplémentaire dans la déclaration d'impôts.

ESSPO cyclotourisme

Les derniers feux de l'été nous ont emmenés sur **les rallye de Claye-Souilly et de Villeparisis**, et l'un d'entre nous a même **bouclé les 215 Km du Paris-Honfleur**. Dès le 3 octobre nous allons, **chaque dimanche**, jusqu'en février entretenir notre forme par des sorties plus faciles et plus courtes – 50 à 60 km. **C'est le moment de nous rejoindre, c'est à 9h00 et toujours sur le parking de la mairie !**

Place aux talents

Les Journées des Arts en Automne...

...ont clôturées ce mois de septembre au domaine des Brumiers.

Plusieurs **concerts** ont rythmé le week-end : le groupe original, **Bob et Hercule, les Celtic Sailors, la Famille Greudy et La Fringale**.

Des **ateliers de théâtre** étaient organisés tout au long de la journée du samedi par **Women of Africa** qui a su apporter sourires et bonne humeur, ces derniers nous ont également présenté un spectacle de **percussions et de danse orientale**. Des ateliers avaient été mis en place pour les enfants qui pouvaient librement exprimer leurs talents d'artiste en



dessin et en sculpture grâce à **Noël Da Silva et l'atelier de Saint Médard**. Une

démonstration de Graph' a été présentée sur le

pré-fabriqu^é du Club de Tennis tout au long de la journée. Si vous n'avez pas eu l'occasion d'y aller ce jour là n'hésitez pas à aller admirer leur graph' coloré et la personnalité qu'ils y ont représenté.



Un **prix de la Ville** voté par la municipalité a été décerné à l'artiste exposant le plus apprécié. À la suite des votes, **Maxime Plancque forgeron et sculpteur** a fait l'unanimité avec une œuvre « vivante et

mobile » comme il aime dire, qui trônait à l'extérieur du domaine des Brumiers. Composée de plusieurs formes verticales en fer plantées dans des socles, cette œuvre interactive change de disposition selon son envie.

Les curieux qui ne faisaient que passer ont pu contempler les **expositions** des différents artistes, les plus chanceux arrivaient au même moment qu'un **concert ou qu'un spectacle de clown** débutait. Le soleil couchant une atmosphère plus paisible s'installait sur le **Domaine des Brumiers**, les exposants laissèrent leur place au spectacle **de feu et au concert Jazz Manouche de la Fringale** face à un domaine illuminé.

Rendez-vous en 2011 pour le salon des Arts au Printemps les 21 et 22 mai avec pour thème « Terre, Art, Eire ».



Remise de médailles



Le **samedi 16 octobre** de nombreuses récompenses ont été remises lors d'une cérémonie se déroulant au domaine des Brumiers.

Plusieurs diplômes ont été remis suite au grand Concours Municipal des Maisons Fleuries. Les concourants ont été très difficiles à départager voici cependant les résultats du concours :

- 1^{er} Prix**
Mme SZYMANSKI Denise
2^e Prix :
M. & Mme PETIT-COLLIN
3^e ex aequo
M. KASPRZAK Joseph
M. & Mme PETIT-COLLIN Nicole

Suivait ensuite la remise de **Médailles d'Honneur du Travail** (Or, Vermeil et Argent), sans oublier la **Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale** que Monsieur Pinturier, Maire de Saint-Pathus

a eu l'honneur de remettre à **Mme Wudarski, Adjoint Administratif Territorial de la Mairie de la commune, pour son dévouement au service de la commune pendant plus de 20 ans**. Cette cérémonie a été clôturée par une médaille tout aussi importante : celle de la Famille Française, remise à une femme d'exception : Mme Biet.

Le Maire et le Conseil Municipal sont fiers d'avoir autant de citoyens diplômés au sein de la commune de Saint-Pathus.



Pour information vous pouvez retirer le dossier d'obtention de la médaille d'honneur du travail en mairie.

Opération Téléthon

Mlle Constantini et l'association des volants Pathusiens organisent cette année le Saint-Path' Téléthon, le 4 décembre 2010 au complexe sportif.

Participez aux divers ateliers créatifs et manuels de 10h à 12h tout au long du mois de novembre proposés par les animateurs de l'accueil de loisirs.

Ateliers du 6 novembre :

- Dessous de plats
- Portes photos
- Boîtes à décorer

Atelier du 20 novembre

- Création de cadre doré

Atelier du 27 novembre

- Création de cadre savane

Tarif : 5€

Lieu : Accueil de loisirs



Pour les moins créatifs participez à la **soirée Chippendales. Quoi de mieux que de passer une bonne soirée tout en faisant une bonne action ?** Pour cela rendez-vous le **vendredi 12 novembre**, ouverture des portes à 20h30 et début du spectacle à **21h30** au complexe sportif. Tarif : 10€

Pour toutes informations et réservations contacter : Sophie par mail sur : sophie.telethon2010@laposte.net. Retrouvez toutes les infos sur Facebook : Stpath Téléthon.

Les bénéficiaires des prestations seront reversés au Téléthon.

BREVES

Le « Bon Loisirs Jeunes » 2010-2011

Courant septembre plusieurs familles vont recevoir le **bon loisirs jeunes, qui permettra aux enfants de s'inscrire à des activités de loisirs.** Seules les familles allocataires qui remplissent les conditions de ressources vont recevoir ce bon.

Elles n'ont donc aucune démarche à accomplir, si ce n'est de retourner le **formulaire dûment complété, accompagné des pièces justifiant la dépense.**

Ce bon attribué à chaque enfant de la famille, né entre le 1^{er} septembre 1992 et le 31 décembre 2007, devra impérativement être utilisé entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 mai 2011.



« Mission Florimont »

Projection sur grand écran au domaine des Brumiers le vendredi 19 novembre de la **pièce de théâtre : « Mission Florimont »** à partir de **20h30.**

Sébastien Azzopardi et Sacha Danino présentent leur nouveau spectacle suite au succès de la comédie « Le tour du Monde en 80 jours »

L'histoire ? **Un roi de France acculé de toute part en 1534.** Son seul espoir est le meilleur de ses agents, enfin... le seul qui lui reste. Batailles contre les mercenaires et les espions au rendez-vous, avec pour seul objectif : Constantinople.

Tarif 5€, réservation en mairie. au 01 60 01 01 73



Les rendez-vous du Point Accueil Jeunes

AGENDA :

Samedi 9 octobre et 20 novembre

De 14h à 17h, sortie au centre aquatique

Mercredi 20 octobre

De 12h30 à 19h, visite de la Cité des Sciences et de l'Industrie

Mardi 9 novembre

Spectacle humoristique de Warren Zavatta pour seulement 5€. Départ à 19h30, réservez vite !

Samedi 13 novembre

De 14h à 18h sortie bowling.

Mercredi 17 novembre

Après-midi à la patinoire

Mercredi 1^{er} décembre

Départ à 13h30 direction le salon du livre jeunesse pour seulement 2€.

Samedi 11 décembre

Événement : concert de « Hey Hey My My » et rencontre avec le groupe avant le concert. Place 5€

Pour participer aux activités adhère au PAJ : 5€ Pathusiens, 15€ Hors Saint-Pathus Renseignements au 01.60.01.01.73

Boxe ludique

Chaque mercredi du 6 octobre au 15 décembre de 17h30 à 20h30

Natation débutant

Chaque mercredi de décembre de 17h30 à 20h30

Stage de Graph'

25, 26, 28 et 29 octobre de 14h30 à 17h30



INFOS PRATIQUES

Etat Civil

Naissances

10 août 2010
DRYSSENS Evan
 20 août 2010
DUPONT Julian Mattéo Kylian
 26 août 2010
BESSAHA Maëlle
 27 août 2010
OLIVIER Evan Christian Robert
 31 août 2010
MONTIGNY Gabriel Ataora Rithoudâm
 14 septembre 2010
TAVERNIER Logan Wolfgang
 22 septembre 2010
AHAMADA Enzo Barak

Décès

11 août 2010
**Madame BOUILLET Bernadette Camille
 Émilienne veuve PRÉVOT**
 27 août 2010
Monsieur CUYER Jean-Yves Christian
 22 septembre 2010
Madame DEY Nicole Yasmina

Mariages

27 août 2010
**Monsieur Daniel DACALOR et
 Mademoiselle Caroline PIERRE**
 11 septembre 2010
**Monsieur Frédéric LECAMUS et
 Mademoiselle Émilie DEVEAU**
 18 septembre 2010
**Monsieur Marc LEBORGNE et Madame
 Magali SZAFFARCZYK**
 2 octobre 2010
**Monsieur Luc BARISEELE et Mademoiselle
 Sandrine BAGATTONI**
 2 octobre 2010
**Monsieur Jean-Marie KRYSIAK et
 Mademoiselle Karine GEORGES**



Rue Saint-Antoine - 77178 Saint-Pathus
 Tél. 01 60 01 01 73 - Fax 01 60 01 58 29
 E-mail : com@saint-pathus.fr
 Internet : www.saint-pathus.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

lundi de 14h à 17h30
 mardi et mercredi de 9h à 12h
 et de 14h à 17h30
 jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 vendredi de 9h à 12h
 samedi de 9h à 12h30

Le coin des entrepreneurs

Home Cannelle vous propose plusieurs solutions de **décoration et d'aménagement intérieur** qui s'adaptent à tous les budgets.

Des **cours de coaching déco collectifs** pour tous ceux qui souhaitent des conseils et astuces déco pour aménager une pièce de leur habitation.

Le **conseil déco à domicile** pour les particuliers et les entreprises avec la possibilité de **réaliser les travaux par des artisans** sélectionnés par Home Cannelle.

Alors si vous avez envie de changer de décoration, Home Cannelle a la formule qui conviendra à vos besoins et vos attentes.

Retrouvez les prestations et réalisations sur www.home-cannelle-decoration.com

Contact :
Christelle Pijak
Décoratrice d'intérieur
13, rue des peupliers 77178 Saint-Pathus
06.76.39.39.05
home-cannelle@orange.fr



Agenda du Maire et des élus

- 15 octobre :** Commission transports syndicat mixte
- 16 octobre :** Réunion avec l'association de la rue du TILLET
- 16 octobre :** Remise des diplômes du travail, des jardins et maisons fleuris et médaille de la famille
- 20 octobre :** Réunion de travail avec les aménageurs de la ZAC de Noëfort
- 21 octobre :** Conseil d'école Charles Perrault.
- 21 octobre :** Conseil du syndicat du collège
- 22 octobre :** Réunion avec Monsieur le Sous Préfet de Meaux
- 22 octobre :** Conseil Municipal en Mairie à 20h30
- 5 novembre :** Réunion avec les parents d'élèves de Saint-Pathus
- 8 novembre :** Commission de révision des listes électorales
- 8 novembre :** Conseil d'école Antonio Vivaldi
- 12 novembre :** Prise de commandement gendarmerie de Saint-Soupplets
- 23 novembre :** Assemblée Générale de l'association de la musique
- 27 novembre :** Réunion gendarmerie de Meaux

LIBRE EXPRESSION

Agir pour Saint-Pathus

Lutter contre le sentiment « ville dortoir ». Comme beaucoup de communes, Saint-Pathus a une réputation de ville dortoir. A ce terme qui nous paraît impropre, nous préférons celui de ville d'accueil, de ville en mouvement. Car si la plupart des Pathusiens travaillent à l'extérieur de la commune, Saint-Pathus vit. Grâce aux initiatives de ses habitants et de la municipalité, c'est une commune riche en événements culturels et sportifs. Par notre travail nous nous employons à ce que Saint-Pathus soit une ville encore plus dynamique.

Ensemble pour réussir

Pas de texte communiqué

Une équipe

Pas de texte communiqué

Union pour Saint-Pathus

Pas de texte communiqué